

Image not found or type unknown



reprendre logement pour sa fille

Par **malou444**, le **13/01/2012 à 16:22**

Bonjour, je suis propriétaire d' un 2 pièces que j'ai loué ce mois d'aôut avec un bail de 3 ans. Mais ma fille se sépare actuellement de son mari et ne pouvant plus payer son loyer elle cherche de toute urgence un logement pour elle et mon petit fils. Y-a-il un moyen de récupérer l'appartement pour qu'elle puisse y habiter avant la fin du bail? Merci d'avance pour votre réponse.

Par **janus2fr**, le **13/01/2012 à 16:26**

Bonjour,
Non, sauf accord amiable avec les locataires, vous ne pouvez pas récupérer votre logement avant l'échéance triennale du bail.